

Fuir n'est pas un crime!

Journal d'un observateur international au procès de Ahmed H. en Hongrie en janvier et mars 2018. La délégation: Claude Braun, René Lehnherr et Michael Rössler



Au tribunal de Szeged, dans le sud de la Hongrie: Ahmed H. est présenté comme un terroriste.

Ahmed Hamed, un Syrien de 41 ans, accompagnait ses parents et la famille de son frère dans leur fuite de la Syrie vers l'Allemagne quand, subitement, le 14 septembre 2015, la frontière serbo-hongroise a été verrouillée. Et ce alors que d'ores et déjà des dizaines de milliers de fuyitifs syriens et d'autres pays en guerre avaient, par la route dite «des Balkans», pris le chemin du Nord. L'image des longues files de réfugiés fatigués s'étirant le long des routes reste gravée dans la mémoire de tous. J'étais moi-même entre Budapest et Vienne à ce moment-là afin d'aider les fuyitifs et de les amener en lieu sûr.

Un terroriste créé de toutes pièces

Après ce 14 septembre, devant la barrière de fils barbelés du poste frontière serbo-hongrois de Röszke, les réfugiés commencent à se révolter après qu'un déploiement massif de forces de l'ordre utilisant des gaz lacrimogènes et des lances à eau les aient empêchés de continuer leur route: des pierres et des objets en tout genre volent en direction des gardes-frontières. Ahmed tente de protéger sa famille au beau milieu de ce tourbillon. Il utilise un mégaphone pour appeler au dialogue. Son appel reste lettre morte et

Ahmed se laisse entraîner lui aussi à jeter deux pierres – dans quelle direction, cela n'est pas encore clair. Quelques heures plus tard la tension est redescendue et les policiers se retirent de la barrière. Les gens pensent qu'ils peuvent enfin entrer. Ils se réjouissent et chantent «we love you Hungary»! Mais une centaine de mètres plus



Ahmed H. dans des jours heureux

loin, ils sont chargés par une unité antiterroriste. De nombreuses personnes sont arrêtées dont onze (les «11 de Röszke») sont inculpées. Elles sont restées de longs mois en prison. Dix personnes sont condamnées pour «franchissement

illégal de frontière lors d'émeutes de masse», parmi lesquelles la mère diabétique d'Ahmed et un homme en fauteuil roulant. La onzième personne est Ahmed lui-même. Il est accusé de «terrorisme» et, fin 2016, condamné en première instance à une peine de dix ans de prison. Seuls les témoignages des policiers sont pris en compte lors de ce procès. La Hongrie a une définition bien curieuse du terrorisme: il suffit d'avoir l'intention de forcer l'État à faire quelque chose qu'il ne veut pas – dans le cas qui nous occupe, ouvrir les frontières. Le procès en deuxième instance ayant conclu qu'il n'y avait pas assez de témoignages retenus, le procès est renvoyé en première instance.

Le procès contre Ahmed H.

Lorsque j'entends parler de ce procès en révision, je décide de me rendre en tant qu'observateur international à Szeged au Sud de la Hongrie où le procès doit se tenir les 8, 10 et 12 janvier 2018. Dès le premier jour du procès, la situation me paraît kafkaïenne. L'inculpé est conduit dans la salle flanqué de deux policiers de l'antiterrorisme cagoulés et tout de noir vêtus. Il est menotté, enchaîné à un de deux policiers et porte une entrave aux chevilles. Durant tous les débats, les policiers ne quittent pas Ahmed d'un pouce. Dans la petite salle, une vingtaine de personnes assistent aux débats: la plupart sont des jeunes membres du comité international «Free the Röske 11», ainsi que deux représentants d'Amnesty International, une avocate des Juristes démocrates de Suisse et une représentante du Comité pour les droits fondamentaux et la démocratie venue d'Allemagne.

Deux jours durant les vidéos de la police sont examinées. Ahmed n'est pas reconnaissable en tant que «terroriste» sur ces images. De même, les nouveaux témoignages – toujours des policiers – n'apportent rien de neuf. La télévision d'État hongroise filme tout le procès sans restriction aucune. Dès le premier soir du procès, faisant fi de la présomption d'innocence et du fait que les débats ne sont pas clos, le journal télévisé présente Ahmed comme un terroriste. Le bras droit du premier ministre ultranationaliste Viktor Orban le décrit comme un protagoniste du plan Soros. En effet, le gouvernement hongrois défend la thèse de la théorie du complot selon laquelle

Georges Soros, le milliardaire américain, juif hongrois d'origine, encourage avec la complicité de «Bruxelles» la migration de masse vers l'Europe afin de créer une société ouverte et multiculturelle qui déstabiliserait l'Occident chrétien.

Notre prise de position

À la fin des débats, je rédige une prise de position à l'intention des médias internationaux, malheureusement absents: «Depuis son arrestation en septembre 2015, et sans preuve tangible, 'terroriste' est le terme qu'on utilise pour le désigner – une conduite contredisant toute valeur humaine ou éthique de la part du gouvernement, de son administration et de ses médias. En tant qu'ob-



Ahmed H. en compagnie d'un interprète hongrois-arabe

servateur, je ne peux que retenir cette impression de procès-spectacle tentant de justifier la politique isolationniste de la Hongrie en criminalisant les migrant-e-s. Ahmed H. a accompagné des membres de sa famille hors de la Syrie et de ses zones de combats. Ni la fuite, ni l'aide aux réfugiés ne sont un crime.». Le dernier jour, le juge ajourne le procès sans explications. Les débats devraient se poursuivre les 14 et 19 mars 2018.

Les plaidoyers

Deux amis se joignent à moi pour l'observation du procès en mars: Claude Braun du Forum Civique Européen (FCE) et du Cercle d'Amis Cornélius Koch, mandaté par Solidarités Sans Frontières et la Migrationscharta.ch ainsi que René Lehnerr de la Fédération Européenne des Radios Libres (FERL) des Pays-Bas. Je me réjouis de

leur présence car le nombre d'observateur-trice-s attendu est plus faible cette fois-ci. Le climat de peur entretenu par le gouvernement décourage la participation au procès. Ce matin du 14 mars, le même scénario qu'en janvier se répète au palais de justice de Szeged, sauf que cette fois-ci la salle est encore plus remplie avec des caméras vidéo des médias à la botte du gouvernement. Calme tendu. Les appareils bourdonnent et s'activent quand l'accusé, tenu par une laisse de cuir,



Propagande gouvernementale: l'opposition veut casser la frontière pour l'immigration de masse.

menotté et entravé aux pieds, est enfin amené par deux policiers cagoulés. Le juge entame l'audience par un bref résumé, vient ensuite le plaidoyer du procureur dans lequel il demande 17 ans de privation de liberté pour terrorisme, pointant les visites d'Ahmed à la mosquée comme un facteur aggravant et dépeignant l'islam comme une religion agressive. La parole vient ensuite à la défense, qui balaie tout l'aspect politique de la procédure – espérons que ce soit dans l'intérêt de l'accusé. Comme dernières paroles, Ahmed répète les mots qu'il avait prononcé à la frontière: «we love you, Hungary». Il explique qu'il avait simplement voulu appeler au dialogue.

La sentence

Le verdict est prononcé par surprise après la pause de midi, alors qu'il n'était prévu que pour le 19 mars. Le tribunal maintient l'accusation de terrorisme et condamne l'accusé à une peine de 7 ans de prison pour avoir demandé d'ouvrir la frontière, quelques jets de pierres ainsi que pour la «traversée illégale de la frontière lors de débordements de masse». Ahmed a pourtant un statut de séjour à Chypre où résident sa femme

et ses enfants et peut à ce titre circuler librement dans l'Union européenne. Ce fait a été complètement ignoré. Le tribunal reconnaît que Ahmed n'a pas appelé à la violence mais bien au dialogue: cela explique la diminution de la peine de 10 à 7 ans. Nous restons toutefois choqués: la sentence semble être préconçue. Le procureur et la défense déposent tous deux un recours. Nous persistons dans notre communiqué de presse: «Lors de la révision de ce jugement, la justice hongroise a encore raté l'opportunité de prouver son indépendance vis-à-vis du gouvernement de la droite populiste de Viktor Orban, qui a utilisé ce procès depuis le début dans sa campagne politique pour criminaliser les réfugiés et les personnes qui les soutiennent. Si le tribunal, juste avant les élections nationales du 8 avril, avait abandonné l'accusation de terrorisme, le gouvernement aurait été décrédibilisé dans sa chasse aux étrangers.»

Visite à l'ambassade suisse

A cause de ce verdict anticipé, l'audience du 19 mars est annulée. Tous nos voyages de retour sont déjà réservés après cette date. Nous profitons donc de ce temps pour aller à Budapest et rencontrer plusieurs personnes. Nous commençons le 16 mars par une visite à l'ambassade suisse. Nous rencontrons le secrétaire István Kocsis pour l'informer du procès. Il s'agit bien d'une atteinte aux Droits humains, que la Suisse devrait juger. Notre hôte se révèle être le fils d'une famille qui a fui la Hongrie pour la Suisse en 1956, suite à la répression du soulèvement contre le régime soviétique. Des histoires de migrations passées et actuelles se croisent. Nous pensons aussi à l'ambassadeur suisse Carl Lutz qui a sauvé 62 000 Juives et Juifs hongrois des camps d'extermination durant la seconde guerre mondiale – la moitié de la population juive de Budapest. Un mémorial dans la vieille ville rappelle ici sa mémoire alors qu'en Suisse la reconnaissance lui a été refusée jusqu'à sa mort.

Danger pour les organisations humanitaires

L'après-midi de ce même jour, nous rencontrons le jeune avocat Zoltan Somogyvari du Comité Helsinki hongrois qui lutte depuis 30 ans pour

les Droits humains. L'organisation est en ce moment en grand danger. Il est considéré par le gouvernement comme ennemi d'État et son existence est menacée. D'autres ONG qui luttent pour les droits des migrants se trouvent dans la même situation. Le Comité Helsinki se voit déjà refuser les visites aux prisons, camps et zones de transit à la frontière, où il avait auparavant accès. Le projet de loi «Stop Soros» veut contraindre les organisations à verser à l'Etat 25% des dons qu'elles perçoivent de l'étranger – afin de financer la protection des frontières. La loi prévoit aussi d'empêcher les membres d'associations d'aide aux migrants d'approcher la frontière Schengen à moins de 8 kilomètres, cela vaudrait aussi pour les observateurs étrangers que le pays aurait le droit d'expulser de son territoire. Les migrants détenus dans des conditions inhumaines et contraires au droit dans la zone de transit à la frontière serbe seraient ainsi complètement isolés. Zoltan Somogyvari, qui a régulièrement gagné des procès au Cour Européen des Droits de l'Homme de Strasbourg, n'abandonne pas: «Même si notre organisation vient à être détruite, je continuerai à lutter!».

Falsification de l'Histoire

Dimanche 18 mars, il a neigé cette nuit, les rues et les voitures sont blanches, tout semble pur et innocent. Nous voyons ce matin des sans-abris, emmitoufflés précairement, endormis sous le porche de maisons. Nous nous dirigeons vers le Danube et tombons par hasard, «Place de la Liberté», sur un mémorial imposant: l'archange Gabriel, les bras ouverts, attaqué par un aigle. L'aigle porte une bague à la patte avec l'inscription «1944». Ce mémorial, érigé en 2014 par le gouvernement Orban, représente l'innocent hongrois attaqué par l'ennemi nazi. Mais l'histoire ne s'est pas passée comme cela: le régime hongrois de l'époque s'est rangé aux côtés des Nazis dès 1941 et les troupes allemandes furent saluées à leur arrivée en 1944. Les fascistes hongrois participèrent massivement à l'Holocauste.

Le mémorial insoumis

De l'autre côté de la rue on peut voir un fil barbelé très symbolique, sur lequel sont fixées des photos de déportés de l'époque: des hommes, des

femmes et des enfants. Entre des cailloux et des chaises isolées, se trouvent des valises et des fleurs rouges dans la neige. Sur la pancarte on peut lire en plusieurs langues que des citoyens ont amené et placé ces affaires en protestation contre cette falsification du passé. Ce mémorial



fut en partie détruit par une milice fasciste en 2016 mais dès le lendemain, il était de nouveau là, pratiquement à l'identique. Il n'a plus été menacé depuis et des gens s'y rassemblent régulièrement pour discuter et réclamer la destruction du mémorial officiel.

Nous sommes impressionnés par cet esprit de résistance et l'image que nous avons de ce pays s'éclaircit un peu. Avant de partir, nous rencontrons encore d'autres personnes qui ne se laissent pas abattre par le climat de peur ambiant. Nous resterons en contact avec elles.

Nous continuons parallèlement à suivre le procès contre Ahmed H. jusqu'à ce qu'il retrouve sa liberté.

Michael Rössler, Cercle d'Amis Cornelius Koch, Bâle, avril 2018

Amnesty International s'engage également pour Ahmed H.: www.forumcivique.org: film de Amnesty International, Europe's out of control.